

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 49

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE 04 OCTOBRE, À 19H00, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 26 SEPTEMBRE 2022, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Patrick OLLIER.

**Présents:**

M. OLLIER, M. GABRIEL, Mme CORDON, M. LE CLECH, Mme GENOVESI, M. TROTIN, Mme DEMBLON-POLLET, M. GODON, Mme ROUBINET, M. ELIZAGOYEN, Mme HAMZA, Mme MAYET, M. GOMEZ, Mme CHAOUI-EL OUASDI, M. D'ESTAINOT, Mme CHANCERELLE, M. MORIN, M. COSSON, Mme MONOT, Mme RIVIERE-MARIETTE, Mme HALIPRÉ, M. SGARD, Mme THIERRY, M. NABEDRYK, Mme KEMPF, M. TEMGHARI, Mme CORREA, M. TABIT, Mme GARRY, M. PARDIGON, M. GUINÉE, Mme DE LA SERRE, M. MESSAÏ DE BOISSARD, Mme PAPONNAUD, M. JEANMAIRE, Mme BERNARD, M. RUFFAT, Mme HUMMLER-REAUD, Mme JAMBON, Mme JOLY, M. INDJIAN, M. CAHU, Mme VALLETTA, M. ROCCHI, Mme DE POIX.

**Excusés représentés:**

M. PASADAS (pouvoir à Mme THIERRY), M. PERRIN (pouvoir à M. LE CLECH), Mme BOUTEILLE (pouvoir à M. GOMEZ), M. POIZAT (pouvoir à M. INDJIAN).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales. Carole THIERRY ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**N° 174 - Modification du tableau des effectifs.**

Le Maire explique qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs théoriques des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Ainsi, ce tableau constitue bien une photographie de l'effectif au 31 août 2022 de la collectivité. Il a vocation à être évolutif car tributaire des entrées et sorties des agents et de ce fait, il doit être mis à jour régulièrement en fonction de la nécessaire adéquation entre les besoins en personnel des services et les grades détenus par les agents ainsi que pour tenir compte des besoins organisationnels en lien avec le service aux usagers.

Il convient également de modifier le tableau des emplois afin de prendre en compte les transformations nécessaires à l'organisation administrative de la collectivité, pour répondre à :

- la nécessité de créer et supprimer des emplois en raison des avancements de grade réalisés au titre de l'année 2021, ou des remplacements effectués sur des grades différents

d'agents communaux partis à la retraite ou en mutation afin de créer des emplois nécessaires à la continuité du service,

- la nécessité de créer ou supprimer des emplois pour pourvoir les emplois titulaires et non titulaires nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux,

Dans un souci de lisibilité, le tableau des effectifs a été revisité depuis le tableau passé en conseil municipal le 15 décembre 2021.

Invité à en délibérer,

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ayant entendu les explications du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1 à L313-4 ;

Vu les avis du comité technique des 26 novembre 2021, 12 mai, 24 juin, 19 et 27 septembre 2022 ;

La Commission des finances, des affaires générales, sociales et familiales entendue le 29 septembre 2022 ;

DECIDE, au titre des avancements de grade

### **de supprimer**

9 emplois d'adjoint administratif  
5 emplois d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe  
19 emplois d'adjoint technique  
3 emplois d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe  
4 emplois d'adjoint territorial d'animation  
2 emplois d'adjoint territorial d'animation 2<sup>ème</sup> classe  
1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine  
1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe  
2 emplois d'agent de maîtrise  
1 emploi d'agent social  
1 emploi d'agent social principal 2<sup>ème</sup> classe  
1 emploi d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe  
1 emploi d'animateur  
3 emplois d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe

### **de créer**

9 emplois d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe  
5 emplois d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe  
19 emplois d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe  
3 emplois d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe  
4 emplois d'adjoint territorial d'animation 2<sup>ème</sup> classe  
2 emplois d'adjoint territorial d'animation 1<sup>ère</sup> classe  
1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe  
1 emploi d'adjoint territorial du patrimoine 1<sup>ère</sup> classe  
2 emplois d'agent de maîtrise principal  
1 emploi d'agent social principal 2<sup>ème</sup> classe  
1 emploi d'agent social principal 1<sup>ère</sup> classe  
1 emploi d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe  
1 emploi d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe  
3 emplois d'animateur principal 1<sup>ère</sup> classe

1 emploi d'assistant de conservation principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 emploi d'assistant de conservation principal 1 <sup>ère</sup> classe
1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 1 <sup>ère</sup> classe
1 emploi d'assistant socio-éducatif	1 emploi d'assistant socio-éducatif classe exceptionnelle
1 emploi d'attaché territorial	1 emploi d'attaché principal
1 emploi d'attaché principal	1 emploi d'attaché hors classe
4 emplois d'auxiliaire de puériculture principal 2 <sup>ème</sup> classe	4 emplois d'auxiliaire de puériculture 1 <sup>ère</sup> classe
1 emploi de gardien brigadier de police municipale	1 emploi de brigadier-chef principal
1 emploi de chef de service de police municipale	1 emploi de chef de service de police municipale principal 2 <sup>ème</sup> classe
1 emploi d'éducateur de jeunes enfants classe normale	1 emploi d'éducateur de jeunes enfants classe exceptionnelle
1 emploi d'éducateur territorial des APS principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 emploi d'éducateur territorial des APS principal 1 <sup>ère</sup> classe
1 emploi d'ingénieur	1 emploi d'ingénieur principal
1 emploi d'ingénieur en chef	1 emploi d'ingénieur en chef hors classe
1 emploi de masseur-kiné., psychomotricien, orthophoniste classe supérieure	1 emploi de masseur-kiné., psychomotricien, orthophoniste hors classe
2 emplois de professeur d'enseignement artistique classe normale	2 emplois de professeur d'enseignement artistique hors classe
5 emplois de rédacteur	5 emplois de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe
1 emploi de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 emploi de rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe
1 emploi de technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	1 emploi de technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe

DECIDE, à la suite des recrutements ou des mouvements internes de personnel

### **de supprimer**

- 1 emploi de Directeur territorial suite à la mutation d'un agent et à son remplacement par un autre agent
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ en mutation d'un agent et à son remplacement sur un autre grade
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe suite à la mobilité d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade
- 1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

### **de créer**

- 1 emploi d'attaché principal sur les fonctions de Directeur des Finances
- 1 emploi d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'assistante administrative
- 1 emploi de rédacteur sur les fonctions de référent insertion
- 1 emploi d'adjoint administratif sur les fonctions de standadiste
- 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions de jardinier
- 1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'agent technique polyvalent

1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'assistant de conservation suite au départ d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ à la retraite d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe suite à la mutation d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi de technicien principal 2<sup>ème</sup> classe suite à la mutation et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'adjoint technique suite au départ d'un agent

1 emploi d'adjoint technique suite au départ d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'adjoint technique suite à la démission d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'ingénieur en chef hors classe suite au détachement d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'ingénieur en chef hors classe suite à la rupture conventionnelle avec un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'auxiliaire de puériculture principal 2<sup>ème</sup> classe suite à la mutation d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe suite au départ d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi de professeur d'enseignement artistique classe normale suite à la mutation d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'adjoint d'animation suite à la mobilité interne d'un agent et à son remplacement par un agent sur un autre grade

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'agent de service

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions de régisseur

1 emploi d'agent de maîtrise sur les fonctions d'agent d'exploitation des équipements sportifs

1 emploi d'agent de maîtrise principal sur les fonctions d'appariteur

1 emploi d'ingénieur sur les fonctions de conseiller de prévention

1 emploi de technicien sur les fonctions de technicien informatique dans les écoles

1 emploi d'ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'ATSEM

1 emploi d'auxiliaire de puériculture classe normale sur les fonctions d'auxiliaire de puériculture

1 emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'opérateur vidéo-surveillance

1 emploi d'ingénieur principal sur les fonctions de Directeur de la DSIT

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'assistante petite enfance

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'ATSEM

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'ATSEM

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'ATSEM

1 emploi d'assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe sur les fonctions d'enseignant en formation musicale

1 emploi d'adjoint technique sur les fonctions d'agent d'exploitation des équipements sportifs

1 emploi d'éducateur de jeunes enfants sur les fonctions d'éducateur de jeunes enfants

DECIDE, pour permettre la mise en stage de certains agents, de créer :

- 3 emplois d'adjoint territorial d'animation,
- 4 emplois d'adjoint technique,
- 2 emplois d'agent spécialisé des écoles maternelles principal 2<sup>ème</sup> classe.

DECIDE, pour ajustement des effectifs en fonction des besoins du service :

**de supprimer :**

4 emplois d'auxiliaire puériculture de classe normale

3 emplois d'animateur principal 2<sup>ème</sup> classe

1 emploi d'attaché principal

1 emploi de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe

2 emplois d'agent de maîtrise principal

1 emploi d'éducateur territorial des APS principal 1<sup>ère</sup> classe

3 emplois d'éducateur territorial des APS

**de créer :**

1 emploi d'assistant socioéducatif

4 emplois d'auxiliaire puériculture classe supérieure

1 emploi de masseur, kiné, psychomotricien, orthophoniste

1 emploi de conseillers ter des APS,

2 emplois d'éducateurs ter des APS 2<sup>ème</sup> classe

3 emplois d'animateurs principal 1<sup>ère</sup> classe

APPROUVE le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la collectivité annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades visés sont prévus au budget de l'exercice en cours.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ DES VOTANTS.



  
**Patrick OLLIER**  
Ancien Ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris

5 octobre 2022

Le Maire certifie avoir fait publier cette délibération sur le site internet de la Ville le 6 octobre 2022